

Fiche de ressource

RELIGIEUSES DE NOTRE-DAME-DU-SACRÉ-COEUR

Sous la tutelle des pères de Sainte-Croix, le collège Saint-Joseph de Memramcook fondé en 1864 est un établissement d'enseignement exclusivement pour garçons. Soucieux de l'éducation des jeunes femmes acadiennes, le Père Lefebvre (premier directeur du collège Saint-Joseph) invite les Sœurs de la Charité de l'Immaculée Conception de Saint-Jean (Sisters of Charity of the Immaculate Conception) à venir établir un couvent à Memramcook. Située tout juste à côté du collège Saint-Joseph, elle fonde en 1873 un très modeste couvent pour femme qu'elles nomment « Notre-Dame-du-Sacré-Coeur ». Tous étaient loin d'imaginer qu'elles plantaient là le germe d'un couvent pour femme qui prendrait une grande envergure, éduquant des générations de femmes acadiennes.



le petit couvent de 1873.

Œuvrant en régions acadiennes, de plus en plus de sœurs d'origines acadiennes ont joint la congrégation des sœurs de la Charité. Au fil du temps, des tensions culturelles et des divergences d'opinions quant à la matière à enseigner au couvent ont émergé. Sous l'impulsion de sœur Marie-Anne accompagnée de sœur Marie-Rosalie elles entreprirent des démarches pour se séparer des sœurs de la Charité de l'Immaculée-Conception.

Le 29 décembre 1923, Rome reconnaît la formation d'une nouvelle congrégation religieuse; la congrégation de Notre-Dame-du-Sacré-Coeur. Jusque-là, les sœurs francophones du sud-est du Nouveau-Brunswick étaient sous la gouverne des sœurs de la Charité de l'Immaculée-Conception de Saint-Joseph à Memramcook. C'est officiellement le 17 février 1924 que sœur Marie-Anne accompagnée de 52 sœurs, âgées de 23 à 78 ans, a quitté la congrégation de l'Immaculée Conception pour rejoindre la nouvelle congrégation des Religieuses de Notre-Dame-du-Sacré-Coeur. Il demeure que quelques sœurs acadiennes ont préféré poursuivre leur engagement auprès des Sœurs de la Charité au lieu de rejoindre la nouvelle congrégation acadienne.

Œuvrer pour l'éducation des femmes acadiennes fut l'objectif premier de cette nouvelle congrégation. Dorénavant, elles n'auraient plus besoin de négocier avec les sœurs d'origine irlandaise (de langue et de culture différente) pour avoir un contenu pédagogique et un environnement favorisant la culture acadienne. Cette nouvelle autonomie donnait ainsi l'occasion aux religieuses de mettre davantage l'accent sur l'enseignement de la langue française et la culture acadienne. La création d'une nouvelle congrégation entièrement autonome permit aux Sœurs de la Charité d'expression française d'avoir une congrégation religieuse féminine bien à elle, où elles pourraient œuvrer pour la culture acadienne.

Saviez-vous
que ?

Lorsque Sœur Marie-Anne fonde la
congrégation Notre-Dame
d'Acadie, elle était âgée de 73 ans!



L'actuel édifice de pêche et océan du
gouvernement fédéral est situé dans l'ancien
collège Notre-Dame d'Acadie.



Couvent du Notre-Dame-du-
Sacré-Coeur

Sous la direction de cette nouvelle congrégation acadienne, le modeste couvent de Memramcook est passé d'un petit établissement d'enseignement à un grand lieu qui nécessita plusieurs phases de constructions.

C'est alors qu'on décide de construire un nouveau couvent à Moncton, ville qui connaît une croissance fulgurante. En 1949, le nouveau collège ouvre ses portes. Cette fois, on nomme le collège « Notre-Dame d'Acadie », suite à la recommandation de l'archevêque de Moncton Mgr Norbert Robichaud. À peine mis sur pied, le collège dut toutefois fermer ses portes en 1965. Le rapport de la commission Deutsch recommande la création de l'Université de Moncton ainsi que la fermeture des collèges classiques francophones du Nouveau-Brunswick. Les femmes seront désormais acceptées dans le nouvel établissement d'éducation supérieure.

La création de l'Université de Moncton en 1963 marque pour ainsi dire la fin de l'aventure des sœurs de Notre-Dame-du-Sacré-Cœur en matière d'enseignement. Nous sommes alors au début des années 1960, l'Acadie s'institutionnalise, le rôle de l'Église est remis en question, la femme pénètre de plus en plus la sphère publique. Pour Sœur Marie-Dorothée, durant un discours tenu en 1988, « On ne peut bouder le progrès et, comme tout ce qui est éphémère en ce monde, cette veille servant (convent Notre-Dame-du-Sacré-Cœur) à du, elle aussi, déposer les armes ».



Bénédiction du Collège NDA, 8 septembre 1949, NDS
Acadie